



Conséquences d'un premier vol à l'étalage

Par **Manoooooon**, le **08/03/2013** à **23:59**

Bonjour,

Voilà, il y a trois jours, je me suis faites pincer en train de voler dans un petit magasin de bijoux assez connu; Claire's. Je ne vais pas dire que j'ai terriblement honte car c'est évident mais cela ne m'excuse pas. Avant que je sorte du magasin, la responsable m'a demandé de la suivre et de vider mon sac. J'ai exécuté sans broncher, le montant était de 110 euros. Elle a rempli ce qu'elle m'a dit être un dépôt de plainte, que j'ai signé pour reconnaître les faits. Elle n'a pas voulu que je règle les articles. Elle m'a dit que cette feuille était envoyée au tribunal de grande instance et que je recevrais soit une convocation pour rappel a la loi ou alors que mon casier judiciaire serait entaché. Je panique je ne pense qu'à ça, quelqu'un peu me donner des renseignements sur ce que je risque? Merci d'avance..

Par **Leïlaaaa**, le **15/08/2013** à **14:25**

Bonjour Manooon, dis moi, est ce que depuis tu as reçu une convocation?